

03 Mar 2023 -19:47

Le projet d'export ban de Zakia Khattabi poursuit sa route

La Belgique fait partie des pays européens qui exportent, hors Union européenne, le plus de produits chimiques interdits dans l'Union européenne en raison de leurs impacts sur la Santé et l'Environnement. En effet, si l'Union européenne interdit la mise sur le marché de ces produits, la production et l'exportation ne sont pas empêchées. C'est ainsi qu'en 2018, l'Union européenne a exporté près de 81 000 tonnes de pesticides hautement nocifs en dehors de ses frontières.

Pour mettre fin à cette pratique qui, en plus d'être éthiquement et moralement insupportable, entraîne une discordance de marché avec une concurrence déloyale de pays tiers qui peuvent utiliser certains produits chimiques, la ministre fédérale de l'environnement, Zakia Khattabi, a rédigé un projet d'arrêté royal visant une interdiction d'exportation de ces pesticides interdits d'utilisation en Europe. Le texte avait été transmis pour demande d'avis le 2 décembre dernier à la Commission Européenne, ainsi qu'auprès des divers organes d'avis.

La notification de la Commission européenne de ce jeudi 2 mars ne fait aucun commentaire sur le projet de la ministre. Le cabinet de Zakia Khattabi attend les avis des autres instances avant de poursuivre les travaux à la mi-avril au sein du gouvernement.

« À l'instar de la France, en interdisant ces exportations, nous pratiquons une politique contre les doubles standards qui s'inscrit résolument dans une dynamique de protection, de justice sociale et environnementale », réaffirme la ministre.

Zakia Khattabi, ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
<https://khattabi.belgium.be>
info@Khattabi.fed.be

Adrien Volant
Porte-parole
+32 497 82 39 56
adrien.volant@khattabi.fed.be